



# RAPPORT ANNUEL 2019

## **HITECHPROS**

Société anonyme au capital de 657 391,20 euros

Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle – 92120 Montrouge

440 280 162 RCS Nanterre



### **SOMMAIRE**

- 1. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
  - 1.1 Rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019
  - 1.2 Rapport spécial sur les conventions réglementées
  
- 2. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019**
  - 2.1 Bilan
  - 2.2 Comptes de Résultat
  - 2.3 Annexes
  
- 3. RAPPORT DE GESTION INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

# **SA HITECHPROS**

Société anonyme au capital de 657 391.20 euros

Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle  
92120 MONTROUGE  
440 280 162 RCS Nanterre

## **Rapports du Commissaire aux comptes**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

**R.Z. AUDIT**

*17, rue Ferdinand Fabre  
75015 PARIS*

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de  
Paris

Aux actionnaires,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HITECHPROS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par conseil d'administration le 24 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evènements postérieurs » de l'annexe des comptes annuels concernant des incidences de la crise Covid-19.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

#### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

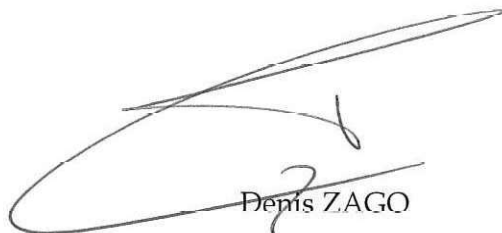
- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclue à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 avril 2020

Le Commissaire aux comptes

R.Z. AUDIT



Denis ZAGO

Associé - Mandataire social



Elodie DOMEIZEL

Responsable technique

Associée - Mandataire social

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.



### Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Conventions de gestion de trésorerie avec la société PHENICIE**

#### Personnes concernée

Monsieur Ebrahim SAMMOUR : Président du conseil d'administration de votre société et Président de la société PHENICIE.

Suite à la fusion simplifiée en juillet 2019, HTP MANAGER a été absorbée par la société PHENICIE. La convention de trésorerie conclue le 15 février 2016 entre HTP MANAGER et HITECHPROS a donc continué à produire ses effets à l'égard de la société PHENICIE.

#### Objet de la convention

Chaque partie s'engage à mettre à la disposition de l'autre ses excédents de trésorerie sous forme d'avances en compte courant rémunérées en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles.

La créance de la société PHENICIE vis à vis de votre société s'élève au 31 décembre 2019 à 201 455 euros. Le profit pour votre société au titre de cette convention pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 s'élève à 1 455 euros.

- **Conventions de prestations de services avec la société HITECHLIBERTY**

#### Personnes concernée

Monsieur Ebrahim SAMMOUR : Président du conseil d'administration de votre société et Gérant de la société HITECHLIBERTY.

#### Objet de la convention

Votre société a mis des moyens administratifs à la disposition de la société HITECHLIBERTY dans le cadre de son fonctionnement courant : mise à disposition de personnel et domiciliation.

La rémunération perçue par votre société, au titre de cette prestation, s'est élevée à 2 400 euros HT pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

• **Convention de services avec AMBC INVEST**

Personne concernée

Monsieur Ebrahim SAMMOUR : Président du conseil d'administration de votre société et Président d'AMBC INVEST.

Objet de la convention

Votre conseil d'administration, en date du 29 août 2012, a autorisé une convention de services entre votre société et la société AMBC INVEST. Au travers de cette convention, AMBC s'engage à :

Définir les orientations stratégiques de la politique commerciale et marketing de votre société ;

Définir la politique financière de votre société et l'optimisation de sa gestion ;

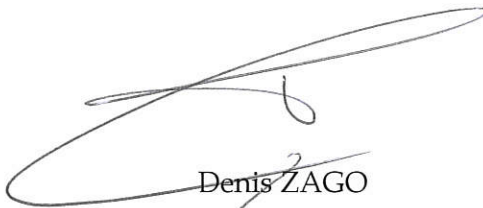
Définir la politique de développement, de pérennisation et de fidélisation des grands comptes clients de votre société.

La charge de l'exercice, au titre de cette convention, s'élève à 78 000 euros HT pour l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Fait à Paris, le 29 avril 2020


Le Commissaire aux comptes

R.Z. AUDIT



Denis ZAGO

Associé - Mandataire social



Elodie DOMEIZEL

Responsable technique

Associée - Mandataire social

## **COMPTES ANNUELS**

# BILAN - ACTIF

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19		% de l'actif	Valeurs au 31/12/18	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
Immobilisations incorporelles				1,78	1,83
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	38 929,43	38 929,43			
Fonds commercial (1)	217 155,00		217 155,00	217 155,00	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles				1,28	0,64
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	447 735,74	387 549,73	60 186,01	76 476,64	
Immobilisations corporelles en cours	96 262,50		96 262,50		
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)				1,18	1,18
Participations	100 000,00		100 000,00	100 000,00	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts	3 379,20		3 379,20		
Autres immobilisations financières	40 394,00		40 394,00	39 617,54	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>943 855,87</b>	<b>426 479,16</b>	<b>517 376,71</b>	<b>4,24</b>	<b>433 249,18</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	9 000,00		9 000,00	0,07	
Créances				42,37	38,22
Clients (3)	4 180 803,74		4 180 803,74	3 716 331,03	
Clients douteux, litigieux (3)		29 704,50	-29 704,50	-31 354,75	
Clients factures à établir (3)	22 986,00		22 986,00	660,00	
Autres créances (3)	989 598,56		989 598,56	846 938,55	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement				37,04	37,92
Actions propres					
Autres titres	4 527 218,63	12 657,94	4 514 560,69	4 497 226,72	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 849 271,92		1 849 271,92	15,17	2 254 437,40
Charges constatées d'avance (3)	134 338,08		134 338,08	1,10	142 202,16
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>11 713 216,93</b>	<b>42 362,44</b>	<b>11 670 854,49</b>	<b>95,76</b>	<b>11 426 441,11</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>12 657 072,80</b>	<b>468 841,60</b>	<b>12 188 231,20</b>	<b>100</b>	<b>11 859 690,29</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an (brut)  
(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN - PASSIF

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/19	% du passif	Valeurs au 31/12/18	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 657 391,20 )	657 391,20	5,39	657 391,20	5,54
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 070 722,20	8,78	1 070 722,20	9,03
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,60		0,62
Réserve légale	73 043,44		73 043,44	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 019 000,78	8,36	931 111,46	7,85
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 950 834,49	16,01	2 142 236,82	18,06
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>4 770 992,11</b>	<b>39,14</b>	<b>4 874 505,12</b>	<b>41,10</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 770 992,11</b>	<b>39,14</b>	<b>4 874 505,12</b>	<b>41,10</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	15 000,00		15 000,00	
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,12</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,13</b>
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 154 309,29	9,47	1 722 246,98	14,52
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 663,66	0,01	1 242,00	0,01
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			28 068,26	0,24
Fournisseurs	3 386 502,58	27,79	3 149 959,29	26,56
Fournisseurs, factures non parvenues	401 260,56	3,29	486 311,52	4,10
Dettes fiscales et sociales	956 744,32	7,85	928 856,07	7,83
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	167 470,80	1,37	120 511,68	1,02
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 334 287,88	10,95	532 989,37	4,49
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>7 402 239,09</b>	<b>60,73</b>	<b>6 970 185,17</b>	<b>58,77</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>12 188 231,20</b>	<b>100</b>	<b>11 859 690,29</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

765 123,57

6 637 115,52

1 154 233,00

5 815 952,00

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises			16 000,00	0,09	-16 000,00	-100,00
Production vendue (biens et services) dont à l'exportation : 437 739,00	17 453 858,72	100,00 2,51	18 526 208,25	99,91 3,17	-1 072 349,53	-5,79
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>17 453 858,72</b>	<b>100,00</b>	<b>18 542 208,25</b>	<b>100,00</b>	<b>-1 088 349,53</b>	<b>-5,87</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 000,00	0,01	-2 000,00	-100,00
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	61 353,53	0,35	282 889,81	1,53	-221 536,28	-78,31
Autres produits	60 880,68	0,35	221 364,35	1,19	-160 483,67	-72,50
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>17 576 092,93</b>	<b>100,70</b>	<b>19 048 462,41</b>	<b>102,73</b>	<b>-1 472 369,48</b>	<b>-7,73</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			12 838,13	0,07	-12 838,13	-100,00
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	13 089 446,24	74,99	14 281 056,61	77,02	-1 191 610,37	-8,34
Impôts, taxes et versements assimilés	107 871,79	0,62	120 355,75	0,65	-12 483,96	-10,37
Salaires et traitements	1 041 566,89	5,97	1 039 907,99	5,61	1 658,90	0,16
Charges sociales	447 691,14	2,56	432 778,51	2,33	14 912,63	3,45
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	31 511,63	0,18	32 432,14	0,17	-920,51	-2,84
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	15 301,94	0,09	5 148,98	0,03	10 152,96	197,18
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>14 733 389,63</b>	<b>84,41</b>	<b>15 924 518,11</b>	<b>85,88</b>	<b>-1 191 128,48</b>	<b>-7,48</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 842 703,30</b>	<b>16,29</b>	<b>3 123 944,30</b>	<b>16,85</b>	<b>-281 241,00</b>	<b>-9,00</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 342,94	0,13	37 939,94	0,20	-15 597,00	-41,11
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	9 765,42	0,06			9 765,42	
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>32 108,36</b>	<b>0,18</b>	<b>37 939,94</b>	<b>0,20</b>	<b>-5 831,58</b>	<b>-15,37</b>
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.			20 357,17	0,11	-20 357,17	-100,00
Intérêts et charges assimilées (4)	4 829,67	0,03	8 093,41	0,04	-3 263,74	-40,33
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>4 829,67</b>	<b>0,03</b>	<b>28 450,58</b>	<b>0,15</b>	<b>-23 620,91</b>	<b>-83,02</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>27 278,69</b>	<b>0,16</b>	<b>9 489,36</b>	<b>0,05</b>	<b>17 789,33</b>	<b>187,47</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>2 869 981,99</b>	<b>16,44</b>	<b>3 133 433,66</b>	<b>16,90</b>	<b>-263 451,67</b>	<b>-8,41</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	3 000,00	0,02			3 000,00	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			88 726,00	0,48	-88 726,00	-100,00
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,02</b>	<b>88 726,00</b>	<b>0,48</b>	<b>-85 726,00</b>	<b>-96,62</b>
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	27 552,50	0,16	1 200,84	0,01	26 351,66	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>27 552,50</b>	<b>0,16</b>	<b>1 200,84</b>	<b>0,01</b>	<b>26 351,66</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-24 552,50</b>	<b>-0,14</b>	<b>87 525,16</b>	<b>0,47</b>	<b>-112 077,66</b>	<b>-128,05</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	894 595,00	5,13	1 078 722,00	5,82	-184 127,00	-17,07
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>17 611 201,29</b>	<b>100,90</b>	<b>19 175 128,35</b>	<b>103,41</b>	<b>-1 563 927,06</b>	<b>-8,16</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>15 660 366,80</b>	<b>89,72</b>	<b>17 032 891,53</b>	<b>91,86</b>	<b>-1 372 524,73</b>	<b>-8,06</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>1 950 834,49</b>	<b>11,18</b>	<b>2 142 236,82</b>	<b>11,55</b>	<b>-191 402,33</b>	<b>-8,93</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

**SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**SOMMAIRE**

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ETAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA



**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 12 188 231,20 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 950 834,49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/03/2020.

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

- . Fonds de commerce : Il est inscrit à l'actif du bilan pour sa valeur d'acquisition.
- . Logiciels : ils sont amortis linéairement sur 1 an à l'exception du site internet amorti sur 5 ans.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions 10 ans en linéaire
- Matériel informatique 2 en linéaire ou 3 ans en dégressif
- Mobilier de bureau 5 ans en linéaire
- Matériel de transport 4 ans en linéaire

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée. Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Les immobilisations acquises lors de la fusion ont été transcrites aux valeurs nettes comptables et les plans d'amortissements poursuivis.

**Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur d'inventaire s'apprécie en fonction de la situation nette de la filiale.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées pour leur valeur de souscription. Une provision est constatée si nécessaire pour réajuster le prix d'acquisition à leur valeur à la clôture.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour litiges prud'homaux et commerciaux sont déterminées à partir des recommandations émanant des conseils en charge de ces dossiers et de l'appréciation du risque par le management.

Une provision est constatée lorsqu'une sortie de ressources est prévisible mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

**Evènements postérieurs**

Impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité et les résultats de la Société pour l'exercice 2020 :

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'entité, il n'est pas possible pour la direction de l'entité d'estimer l'impact net sur l'activité et les résultats de la Société de l'épidémie et des mesures prises par les autorités publiques pour en atténuer les effets sur les entreprises. A ce jour, la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son exploitation. Par ailleurs, la société, après étude de la situation, a mis en place un plan de continuité d'activité et s'est organisée afin de ne pas perturber son bon fonctionnement. Ce plan d'activité a également été mis en place sur sa filiale Hitechliberty.

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial de 217 155 € provient du rachat du fonds de commerce Hitechpros le 1<sup>er</sup> Janvier 2002 à la société Businesslink (dénommée Hitechpros Staffing depuis le 15/04/05). Cette acquisition s'est accompagnée du transfert de 11 salariés entre les deux structures.

Etant donné les perspectives économiques de l'activité abonnements aux sites de Hitechpros, il n'y a pas lieu de constituer de provision pour déprécier ce fonds de commerce.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
BUSINESSLINK	217 155			217 155
<b>TOTAL DU FONDS COMMERCIAL</b>	217 155			217 155

## ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	<b>256 084</b>			
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Instal.géné., agencts & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Instal. génée., agencts & aménagts divers		175 526		
		Matériel de transport		73 619		
	Matériel de bureau & info., mobilier		188 661		15 221	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours				96 263	
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL III</b>	<b>437 806</b>		<b>111 484</b>	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		100 000			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		39 618		5 776	
		<b>TOTAL IV</b>	<b>139 618</b>		<b>5 776</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>833 508</b>		<b>117 260</b>	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établs, de recherche & de dével.	<b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL II</b>			<b>256 084</b>	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			175 526	
		Matériel de transport		1 344	72 275	
	Mat.bureau, info., mob.		3 948	199 934		
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours			96 263		
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL III</b>	<b>5 291</b>	<b>543 998</b>		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations			100 000		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières		1 621	43 773		
		<b>TOTAL IV</b>	<b>1 621</b>	<b>143 773</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>6 912</b>	<b>943 856</b>		

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	<b>38 929</b>			<b>38 929</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	149 128	7 532		156 661
	Matériel de transport	36 761	15 692	1 344	51 109
	Mat. bureau et informatique, mob.	175 440	8 287	3 948	179 780
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>361 329</b>	<b>31 512</b>	<b>5 291</b>	<b>387 550</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>400 259</b>	<b>31 512</b>	<b>5 291</b>	<b>426 479</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
<b>TOTAL</b>								
Immob. incorporelles								
<b>TOTAL</b>								
Const. Terrains	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.								
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
<b>TOTAL</b>								
Frais d'acquisition de titres de participations								
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>								
<b>Total général non ventilé</b>								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

La provision pour risque qui s'élevait au 31/12/2018 à 15 000€ concernait des frais sur un litige prud'homal. Aucun nouvel évènement n'a nécessité d'ajuster cette provision en 2019.

**TABLEAU DES PROVISIONS**

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	15 000			15 000
<b>TOTAL II</b>		<b>15 000</b>			<b>15 000</b>
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	31 355		1 650	29 705	
Autres provisions pour dépréciation	22 423		9 765	12 658	
<b>TOTAL III</b>		<b>53 778</b>		<b>11 416</b>	<b>42 362</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>68 778</b>		<b>11 416</b>	<b>57 362</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation			1 650	
	- financières			9 765	
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

**LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

La SARL Hitechliberty a été créée le 1er Novembre 2005. Cette société dont l'activité est le portage salarial est filiale à 100% de Hitechpros. Les deux sociétés sont en intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2006. L'impôt sur les sociétés est réparti en fonction des résultats fiscaux individuels de chaque société.

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

<b>Filiales et participations</b>	<b>Capital</b>	<b>Capitaux propres autres que le capital</b>	<b>Q. P. du capital détenu en %</b>	<b>Résultat dernier exercice clos</b>
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>				
HITECHLIBERTY - 15 Bd du Général de Gaulle 92120 MONTRO	100 000	151 998	100,00	-4 077
<b>2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>				
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1. Filiales non reprises en A :</b>				
a. Françaises				
b. Etrangères				
<b>2. Participations non reprises en A :</b>				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	3 379	1 250	2 129
	Autres immobilisations financières	40 394		40 394
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 203 790	4 172 105	31 685
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input style="width: 100px; height: 15px;" type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres	126 260	126 260	
	coll. publiques	647 357	647 357	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)	201 455	201 455		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	23 527	23 527		
Charges constatées d'avance	134 338	134 338		
<b>TOTAUX</b>		<b>5 380 500</b>	<b>5 306 292</b>	<b>74 208</b>
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	5 000		
		1 621		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



**ENTREPRISES LIÉES**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**INTEGRATION FISCALE**

La société Hitechpros est "tête de groupe" d'un groupe d'intégration fiscale constitué au 01/01/2006 prévu aux articles 223A et 223Q du CGI. La société est donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés du groupe envers le trésor.

Périmètre d'intégration :

- SA HITECHPROS (société mère)
- SARL HITECHLIBERTY

Le résultat fiscal de la société intégrée sera déterminée comme si celle-ci était imposée séparément, c'est à dire dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au périmètre d'intégration fiscale.

Il s'ensuit notamment que le déficit fiscal subi par la société intégrée au titre d'un exercice sera reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs.

La société intégrante est substituée pour l'imputation sur le montant de l'impôt sur les sociétés dont elle est redevable au titre de chaque exercice des crédits d'impôts dégagés par la société intégrée.

L'économie d'impôt qui résultera de l'application de ce régime de fiscalité de groupe sera, en principe, définitivement acquise à la société intégrante.

La situation dans le compte de résultat de la société de l'application de la convention d'intégration fiscale est une charge de 894 595€

La charge d'impôt sur les sociétés de la société, si elle ne faisait pas partie d'un groupe intégré fiscalement aurait été de 894 655€

1046302 - SA HITECHPROS  
**ENTREPRISES LIÉES**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS**

<b>POSTES</b>	<b>Montant concernant les entreprises</b>	
	<b>Liées</b>	<b>Avec lesquelles la sté a un lien de participation</b>
<b>Immobilisations financières</b>		
Participations		100 000
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
<b>Total des immobilisations</b>		<b>100 000</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>		
<b>Créances</b>		
Créances clients et comptes rattachés		2 880
Autres créances	201 455	
Capital souscrit appelé, non versé		
<b>Total des créances</b>	<b>201 455</b>	<b>2 880</b>
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total des disponibilités</b>		
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		1 664
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		59 627
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Total des dettes</b>		<b>61 291</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>		2 400
<b>Produits</b>		
Autres produits financiers	1 455	
<b>Autres</b>		
Autres achats et charges externes	78 000	308 133

**COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

Elles correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation est ultérieure à la clôture de l'exercice.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	134 338
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>134 338</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

Les produits à recevoir en autres créances correspondent à des remboursements à recevoir pour 8 992€

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	22 986
Autres créances	14 527
Disponibilités	4 819
<b>TOTAL</b>	<b>42 331</b>

**CAPITAUX PROPRES**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 643 478,00	0,40
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 643 478,00	0,40

**AFFECTATION DU RÉSULTAT**

<b>TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT</b> <i>(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)</i>		
Report à nouveau de l'exercice précédent		931 111
Résultat de l'exercice précédent		2 142 237
Prélèvements sur les réserves		
<b>Total des prélèvements sur les réserves</b>		
<b>TOTAL DES ORIGINES</b>		<b>3 073 348</b>
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		2 054 347
Autres répartitions		
Report à nouveau		1 019 001
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>		<b>3 073 348</b>

**TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	657 391			657 391
Primes liées au capital social	1 070 722			1 070 722
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	73 043			73 043
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	931 111	87 889		1 019 001
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 142 237</b>	<b>1 950 834</b>	<b>2 142 237</b>	<b>1 950 834</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>4 874 505</b>	<b>2 038 724</b>	<b>2 142 237</b>	<b>4 770 992</b>

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)					
	à 1 an max. à l'origine		389 186		
	à plus d' 1 an à l'origine	1 154 309		765 124	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		3 787 763	3 787 763		
Personnel & comptes rattachés		52 876	52 876		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		89 280	89 280		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	800 461	800 461		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	14 127	14 127		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		1 664	1 664		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		167 471	167 471		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 334 288	1 334 288		
<b>TOTAUX</b>		<b>7 402 239</b>	<b>6 637 116</b>	<b>765 124</b>	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	567 805			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

**COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Ils représentent la part des abonnements ou de prestations facturée relative à une période postérieure au 31/12/2019.

<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>MONTANT</b>
Exploitation	1 334 288
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>1 334 288</b>

**CHARGES À PAYER**

Les charges à payer en autres dettes se décomposent de la manière suivante :  
- avoirs à établir : 167 471€

<b>CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	401 261
Dettes fiscales et sociales	76 295
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	167 471
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>645 102</b>

**ENGAGEMENTS**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 104 911,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1,50 %

Table de mortalité TH/TF 00-02

Départ volontaire à 65 ans

Augmentation des salaires 2%

Taux de charges patronales 40%

Il s'agit du calcul de l'engagement au 31/12/2019.

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	600					600
<b>TOTAL (1)</b>	<b>600</b>					<b>600</b>
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>600</b>					<b>600</b>



**HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	24 000	24 000
<b>Total</b>	24 000	24 000

**LES EFFECTIFS**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée conformément à l'article R 123-198-1° du code de commerce.

**LES EFFECTIFS**

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Personnel salarié :</b>	<b>17,49</b>	<b>16,30</b>
Ingénieurs et cadres	8,94	8,35
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	8,55	7,95
Ouvriers		

**CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT**

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Chiffre d'affaires	17 016 120	437 739	17 453 859
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>17 016 120</b>	<b>437 739</b>	<b>17 453 859</b>

Le chiffre d'affaires est reconnu hors taxes et après déduction des rabais, ristournes et remises accordées. Prestations d'assistance technique sous-traitées : les prestations sont facturées en fin de mois en fonction du rapport d'activité indiquant le nombre de jours effectués par le sous-traitant.

Ce rapport d'activité est signé par l'intervenant et le client. Un recouplement avec le nombre de jours facturés par le sous-traitant est effectué mensuellement.

Abonnements au site internet : les abonnements sont facturés et payables en début de la période d'abonnement. Ce chiffre d'affaires n'intègre que la quote-part correspondant à l'exercice. La part des abonnements postérieure à la clôture est enregistrée en « produits constatés d'avance ».

**VENTILATION DE L'IMPÔT**

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	2 842 703	2 927 482	891 335	1 951 368
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	27 279	33 309	10 205	17 074
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	-24 553	-22 669	-6 945	-17 608
<b>PARTICIPATIONS DES SALARIÉS</b>				

**RAPPORT DE GESTION**  
**INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**  
**RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**  
**PRESENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**

---

Mesdames,  
Messieurs,  
Chers Actionnaires,

Conformément à la Loi, le Conseil d'administration a établi le présent rapport qui, avec notamment le rapport sur les comptes annuels et le rapport spécial du Commissaire aux comptes ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe, sera tenu à la disposition des actionnaires et présenté à la prochaine Assemblée générale dans les conditions de forme et de délais prévues par la réglementation en vigueur et les statuts de la Société.

## **I. ACTIVITE DE LA SOCIETE**

### **1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (Article L.232-1 II du Code de Commerce)**

#### **1.1.1 Evolution de l'activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Nous vous rappelons que le business model de la Société s'organise autour de deux activités :

- a) Les abonnements au site, et
  - b) L'intermédiation du service *Staffing*.
- 
- a) Le service abonnement, [www.hitechpros.com](http://www.hitechpros.com), met en relation les acteurs du secteur informatique : Directions des Systèmes d'Information (DSI), Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII) ou Entreprises de Service du Numérique (ESN), les Centres de Formation, les Informaticiens Indépendants et les Editeurs de Logiciels. Les sociétés abonnées peuvent se connecter sur le site pour consulter les annonces et déposer leurs propositions et demandes. Cette activité représente 13 % du chiffre d'affaires.
  - b) Le service *Staffing* permet aux directeurs des systèmes d'information de trouver des ressources intellectuelles pour leurs besoins en prestation informatique. Les consultants Staffing présélectionnent les candidats pour présenter les meilleurs au client final. Cette activité représente 87 % du chiffre d'affaires.

Chacune de ces activités puise sa solidité et sa légitimité dans l'autre. En effet, une augmentation du nombre d'acteurs ayant accès à la Bourse des Inter-Contrats a pour conséquence une meilleure réactivité et efficacité du service Hitechpros *Staffing*. De la même manière, une augmentation du nombre d'appels d'offres des directions informatiques est favorable aux SSII membres en recherche d'affaires nouvelles.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 17 453 858,72 € contre 18 542 208,25 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 5,9 %.

Cette baisse s'explique par une baisse de l'activité *Staffing* liée à un manque de ressources commerciales internes pour pouvoir traiter la totalité des besoins des clients.

Toutefois, l'activité digitale historique de Hitechpros - la Bourse des Services Informatiques - affiche quant à elle une croissance de près de 5 %.

Rappelons que cette offre BtoB, qui fonctionne par un système d'abonnements, est à destination des acteurs 'fournisseurs' de prestations intellectuelles informatiques (SSII-ESN, Informaticiens Indépendants, Centres de Formation, Editeurs de Logiciels) et leur permet notamment de développer leur business et diminuer leur taux d'inter-contrats.

HITECHPROS exerce son activité sur le marché des logiciels et services informatiques estimé à près de 52 milliards d'euros par le Syntec.

#### **1.1.2 Progrès réalisés – difficultés rencontrées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Durant l'exercice 2019, la Société a continué sa démarche commerciale active en présentant ses services et les avantages de son fonctionnement à de nouveaux clients et en étendant son activité, chez les clients existants, sur l'ensemble des départements informatiques.

Elle subit néanmoins un ralentissement de son chiffre d'affaires mais parvient toutefois à conserver sa marge opérationnelle qui se maintient à plus de 16 % du chiffre d'affaires.

#### **1.1.3 Autres événements importants survenus au cours de l'exercice 2019**

Nous n'avons pas d'informations à porter à votre connaissance à ce titre.

##### *Opération sur le capital :*

Aucune opération sur le capital de la Société n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

##### *Direction générale et composition du Conseil d'administration :*

Des informations sur la gouvernance d'entreprise figurent en section IV du présent rapport.

## **1.2 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée**

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4 du Code de commerce, que la Société, étant donné son business model et le marché sur lequel elle intervient, n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes particuliers. Le ralentissement de l'économie et notamment du marché informatique constituent le principal risque auquel la Société doit faire face. La situation financière est particulièrement saine.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le 1<sup>er</sup>, les 5 premiers et les 10 premiers fournisseurs ont représenté respectivement 4,8 %, 16,1 % et 24,5 % des achats de sous-traitance.

La Société n'est pas dépendante d'un client ou d'un groupe de clients puisque sur l'exercice 2019, le 1<sup>er</sup>, les 5 premiers et les 10 premiers clients ont représenté respectivement 15 %, 45 % et 58 % du chiffre d'affaires total.

S'agissant des conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, nous vous invitons à prendre connaissance de la section 1.3 ci-après.

### **1.3 Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi (Articles L.232-1 II du Code de Commerce)**

#### Impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité et les résultats de la Société pour l'exercice 2020 :

A la date d'arrêté des comptes 2019 par le Conseil d'administration le 24 avril 2020, il n'était pas possible d'estimer l'impact net sur l'activité et les résultats de la Société de l'épidémie de Covid-19 et des mesures prises par les autorités publiques pour y faire face.

A cette date, La société n'avait pas constaté d'impact significatif qui remette en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

Même si ces constatations demeurent en vigueur à la date du présent rapport, il convient de demeurer prudent sur les conséquences que la crise sanitaire actuelle pourrait avoir sur l'activité de la Société dans les mois à venir, dans un contexte probable de contraction générale de l'activité économique mondiale.

Par ailleurs, la société, après étude de la situation, a mis en place un plan de continuité d'activité et s'est organisée afin de garantir son fonctionnement normal. Ce plan de continuité d'activité a également été mis en place sur sa filiale Hitechliberty.

#### Autre :

Le 24 avril 2020, le Conseil d'administration a procédé à la nomination d'une Directrice générale déléguée. Nous vous invitons à vous référer à la section IV du présent rapport pour plus d'informations.

Nous n'avons pas d'autre information à porter à votre connaissance au titre des événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi.

### **1.4 Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir (Articles L.232-1 II du Code de Commerce)**

L'évolution tout au long de l'année 2019 montre un ralentissement de la baisse du chiffre d'affaires et un maintien de la rentabilité.

Le premier trimestre 2020 confirme le retour à la croissance (cf. section 1.3 ci-avant sur les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19).

## 1.5 Informations relatives au délai de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, les soldes des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances à l'égard des clients se décomposent comme suit :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu  
(tableau prévu au I de l'article D.441-4 du code de commerce)

	Article D.441.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D.441.-1° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>										
Nombre de factures concernées					459					265
Montant total des factures concernées TTC	2 140 148 €	906 368 €	339 987 €		3 386 503 €	3 155 848 €	608 941 €	165 408 €	250 608 €	4 180 804 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	14%	6%	2%		22%					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						15%	3%	1%	1%	20%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées.</b>										
Nombre des factures exclues					99					1
Montant total des factures exclues TTC					401 261 €					22 986 €
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)</b>										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 45 jours fin de mois -					Délais contractuels : 45 jours fin de mois				

## 1.6 Analyse de l'évolution des affaires - Informations financières et non financières

Conformément aux articles L. 225-100-1 du Code commerce, nous devons vous présenter une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires.

A ce titre, nous n'avons pas d'informations supplémentaires à vous apporter autres que celles déjà portées à votre connaissance dans le présent rapport et notamment aux points 1.1 à 1.4 et à la section II ci-après.

## 1.7 Activités en matière de recherche et de développement (Articles L.232-1 II du Code de Commerce)

Néant.

## 1.8 Activités polluantes ou à risques (Article L.225-102-2 du Code de Commerce)

Néant.

## II. EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS 2019 – PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons maintenant d'examiner les comptes annuels retraçant l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Les comptes qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ont été établis selon les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité, de telle sorte que l'énonciation des résultats vous autorise à effectuer des comparaisons valables avec ceux de l'exercice précédent.

### 2.1 Compte de résultat

La Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 17 453 858,72 euros contre 18 542 208,25 euros l'exercice précédent, représentant une diminution de 5,9 %.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 17 576 092,93 euros contre 19 048 462,41 euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 14 733 389,63 euros contre 15 924 518,11 euros l'exercice précédent, en baisse de 7,5 %.

L'effectif moyen est passé à 18 personnes en 2019 contre 16 en 2018, en phase avec la politique de recrutement mise en place par la Direction.

L'excédent brut d'exploitation s'améliore puisqu'il s'élève à 2 767 282,66 euros contre 2 657 271,26 euros en 2018, soit une hausse de 4,1 %.

Le résultat d'exploitation se dégrade légèrement (-9 %) et s'établit à 2 842 703,30 euros contre 3 123 944,30 euros l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier qui s'élève à 27 278,69 euros (contre 9 489,36 euros l'exercice précédent) et du résultat exceptionnel de -24 552,50 euros (contre 87 525,16 euros l'exercice précédent) et d'un impôt sur les sociétés de 894 595 euros, le résultat de **l'exercice se solde par un bénéfice de 1 950 834,49 euros**, en baisse de 8,9 % par rapport au bénéfice de 2018 qui s'établissait à 2 142 236,82 euros.

Malgré un ralentissement de sa croissance, la société réussit à maintenir sa capacité à dégager des profits et à conserver de très bonnes marges sur l'exercice 2019. Ainsi, la marge d'exploitation au 31 décembre 2019 s'élève à 16,29 % du chiffre d'affaires (contre, pour rappel, 16,85 % en 2018, 15,8 % en 2017, 14,2 % en 2016 et 12,4 % en 2015).

Par conséquent, la rentabilité nette affiche également un taux élevé à 11,2 % du chiffre d'affaires (contre, pour rappel, 11,55 % en 2018, 10,6 % en 2017, 9,4 % en 2016 et 8,4 % en 2015).

### 2.2 Bilan

#### Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 217 155 euros, stables par rapport à l'exercice précédent.



Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette totale de 156 448,51 euros (contre 76 476,64 euros pour 2018).

Le poste immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2019 à la somme totale de 143 773,20 euros, quasiment stable par rapport à l'exercice précédent. Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

Le total de l'actif immobilisé s'élève donc à la somme de 517 376,71 euros au 31 décembre 2019. Il s'élevait à 433 249,18 euros à la clôture de l'exercice précédent.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 11 670 854,49 euros comprenant principalement :

- des créances clients et comptes rattachés pour 4 174 085,24 € (contre 3 685 636,28 € pour 2018) ;
- d'autres créances pour 989 598,56 € (contre 846 938,55 € pour 2018) ;
- une trésorerie de 6 363 832,61 euros (comprenant elle-même : des valeurs mobilières de placement pour 4 514 560,69 € et des disponibilités pour 1 849 271,92 €) contre 6 751 664,12 € pour 2018 ;
- des charges constatées d'avance pour 134 338,08 euros.

### Passif

Le capital social s'élève à 657 391,20 euros et la réserve légale est demeurée inchangée à 73 043,44 euros.

Le montant du poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » est également resté inchangé à 1 070 722,20 euros au 31 décembre 2019.

Le compte de report à nouveau est créditeur à hauteur de 1 019 000,78 euros.

Avec un résultat positif de 1 950 834,49 euros, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 4 770 992,11 euros au 31 décembre 2019 (contre 4 874 505,12 euros au 31 décembre 2018, avant affectation du résultat par l'assemblée générale du 27 juin 2019).

La provision pour risque est maintenue à 15 000 euros au 31 décembre 2019.

### Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires :

Le poste Dettes s'élève à la somme totale de 7 402 239,09 euros (contre 6 970 185,17 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

- d'emprunts bancaires pour 1 154 309,29 € (contre 1 722 246,98 € pour 2018) ;
- d'emprunts et dettes financières diverses pour 1 663,66 € ;
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 3 787 763,14 € (contre 3 636 270,81 € pour 2018) ;
- de dettes fiscales et sociales pour 956 744,32 € (contre 928 856,07 € pour 2018) ;
- de produits constatés d'avance pour 1 334 287,88 € ;
- d'autres dettes pour 167 470,80 €

Le total du bilan au 31 décembre 2019 ressort donc à la somme de 12 188 231,20 euros, contre 11 859 690,29 euros au 31 décembre 2018.

### 2.3 Montant des charges et dépenses non déductibles (articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts)

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des impôts, nous vous indiquons que le montant des dépenses ou charges non déductibles fiscalement en vertu de l'article 39-4 du Code Général des impôts s'élève à :

- 0 € au titre des dépenses somptuaires,
- 76 646 € au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles.

### 2.4 Proposition d'affectation du résultat

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2019, le montant du capital s'élevait à 657 391,20 euros. Le montant de la réserve légale s'élève à 73 043,44 euros. En conséquence, cette dernière est intégralement dotée.

Le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 1 950 834,49 euros et le report à nouveau bénéficiaire s'élevant à 1 019 000,78 euros, il convient de constater que le bénéfice distribuable est de 2 969 835,27 euros.

Il vous est proposé de verser, à titre de dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la somme de 1,15 euro par action, soit un montant global de 1 889 999,70 euros et d'affecter le solde, soit 60 834,79 euros au compte de report à nouveau qui passera après cette affectation de 1 019 000,78 euros à 1 079 835,57 euros.

Le versement de ce dividende serait réalisé le 30 septembre 2020 au plus tard (ou une date ultérieure si nécessaire et si les mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire le permettent).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le montant total du dividende est éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Avant affectation, les capitaux propres de la Société s'établissent à 4 770 992,11 euros pour un capital social de 657 391,20 euros au 31 décembre 2019.

Compte tenu de l'affectation proposée, les capitaux propres de la Société s'établiraient, après dividende, à 2 880 992,41 euros, pour un capital social de 657 391,20 euros.

### 2.5 Dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

<i>Exercice</i>	<i>Nombre d'actions composant le capital</i>	<i>Dividende par action (euros)</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement pour personnes physiques (*si option pour barème progressif)</i>
31/12/2018	1 643 478	1,25 euro	*1,25 euro
31/12/2017	1 643 478	1,25 euro	*1,25 euro
31/12/2016	1 643 478	0,85 euro	0,85 euro

## **2.6 Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### **III. CONVENTIONS**

#### **3.1 Conventions réglementées**

Vous entendrez lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

### **IV. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (art. L. 225-37 al. 6 et L. 225-37-4 du Code de commerce)**

#### **4.1 Modalité d'exercice de la Direction générale – Nomination d'une Directrice générale déléguée**

Nous vous rappelons que la Société est dirigée par Monsieur Ebrahim SAMMOUR en qualité de Président Directeur Général depuis le 14 novembre 2014.

Il est rappelé que l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 22 juin 2018 a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Sammour pour une durée de 6 exercices, et qu'en conséquence, le Conseil d'administration qui s'est tenu le même jour a décidé :

- de renouveler M. Ebrahim SAMMOUR dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur ;
- le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration avec celles de Directeur général.

Nous vous informons en outre que le Conseil d'administration réuni le 24 avril 2020 a nommé Mme Aurélie PENOT en qualité de Directrice générale déléguée de la Société, pour la durée du mandat du Directeur général. Mme PENOT demeure également Responsable administrative et financière salariée de la Société.

#### **4.2 Mandat des administrateurs – Liste des fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux de la Société**

##### **4.2.1 Mandats des administrateurs**

Nous vous rappelons que le Conseil d'administration de la Société est actuellement composé des administrateurs suivants :

- Monsieur Ebrahim SAMMOUR
- Monsieur Denis PIROARD
- Monsieur Thierry MARIN

#### 4.2.2 Liste des fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux de la Société

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toutes sociétés durant l'exercice écoulé :

Nom	Fonction exercée au sein de la Société	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
M. Ebrahim SAMMOUR	Administrateur  PDG	Administrateur : · 1 <sup>ère</sup> nomination : 14/12/2007 · Dernier renouvellement : 22/06/2018  PDG : · 1 <sup>ère</sup> nomination : 14/11/2014 · Dernier renouvellement : 22/06/2018	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2023  Idem	– Président de HTP MANAGER (société absorbée en juillet 2019 par la société PHENICIE) – Président de AMBC INVEST – Co-gérant de HITECHLIBERTY
M. Denis PIROARD	Administrateur	23/10/2006 Renouvelé dernièrement le 22/06/2018	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2023	Gérant de DPA
M. Thierry MARIN	Administrateur	06/06/2013 Renouvelé dernièrement le 27/06/2019	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2024	Gérant SCI La Malouine, Boulogne

#### 4.3 Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale

Nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice clos, aucune nouvelle convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs, l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de notre Société, et
- d'autre part, une filiale de la Société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, le contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce,

à l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

#### 4.4 Commissaires aux comptes

Nous vous informons que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la Société à savoir respectivement la société RZ AUDIT et M. Marc NIVET, nommés lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2014 pour une durée de six exercices, viennent à expiration à l'issue de la prochaine assemblée générale (appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019).

En conséquence, il vous est proposé de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire (à savoir la société RZ AUDIT, dont le siège social est situé 17 rue Ferdinand Fabre, 75015 Paris, 435 045 158 RCS Paris), pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Nous vous informons que compte tenu des nouvelles dispositions légales applicables, la nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant ne s'impose plus à la Société. En outre, la loi Pacte a modifié les conditions de nomination des Commissaires aux comptes.

Il vous sera donc proposé :

- au titre d'une résolution ordinaire : de ne pas procéder au renouvellement ni au remplacement du Commissaire aux comptes suppléant ;
- au titre d'une résolution extraordinaires : de mettre l'article 17 des statuts de la Société en conformité avec les nouvelles dispositions légales.

#### **4.5. Liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital**

Au présent rapport est annexée, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 3° du Code de Commerce, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

#### **4.6. Information sur les restrictions de levée des options et les obligations de conservation des actions pour les dirigeants bénéficiaires d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites**

Néant.

### **V. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL, A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE**

#### **5.1 Composition du capital social**

A la date des présentes, le capital social s'élève à 657 391,20 euros divisé en 1 643 478 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune.

#### **5.2 Répartition du capital social**

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtième, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux-tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées.

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
PHENICIE* (SAS, 15/17 boulevard du général de Gaulle – 92120 Montrouge, 830 246 708 RCS Nanterre)	1 395 538	84,91 %	91,67 %

\* la société PHENICIE a absorbé sa filiale HTP MANAGER à 100% aux termes d'une opération de fusion simplifiée réalisée le 10/07/2019. PHENICIE est elle-même détenue à :

- 70,66 % par AMBC INVEST (holding personnelle de Monsieur Sammour immatriculée au RCS d'Evry sous le n° 749 904 611), (soit une détention indirecte de plus de 50% du capital et de plus de 50% des droits de vote, de la société HITECHPROS) ;
- 11,08% par Mme Aurélie PENOT et M. Bernard SAMMOUR, respectivement, (soit une détention indirecte de plus de 5% du capital et de plus de 10% des droits de vote, de la société HITECHPROS) ;
- 7,18% par M. Xavier BEYLOT (soit une détention indirecte de plus de 5% du capital et des droits de vote de la société HITECHPROS).

### 5.3 Autocontrôle

La Société ne détient plus aucune action en autocontrôle depuis la décision du Conseil d'administration en date du 28 février 2014.

## VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS – SUCCURSALES EXISTANTES – PRETS A MOINS DE DEUX ANS

### 6.1 Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées par la Société, y compris les sociétés étrangères

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous informons que la Société détient 100 % du capital de la société HITECHLIBERTY (société à responsabilité limitée immatriculée sous le numéro 485 209 266 RCS Nanterre).

La société HITECHLIBERTY exerce son activité dans le secteur du portage salarial. Cette société propose à ses 'salariés' de transformer leurs honoraires en salaire afin qu'ils disposent d'une liberté de choix de leurs missions et de leurs tarifs, tout en s'appuyant sur une structure solide capable de produire leurs fiches de paie et d'effectuer les démarches nécessaires auprès des diverses institutions de collecte des charges. HITECHLIBERTY travaille également pour HITECHPROS et peut lui fournir des ressources pour mener à bien les missions de ses clients.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 308 132,60 euros et un résultat de (4 076,99) euros. Le chiffre d'affaires a diminué de 52 % entre 2018 et 2019 en raison de la diminution du nombre de salariés portés.

Cette société ne détient aucune participation dans la société HITECHPROS.

### 6.2 Prises de participations dans des sociétés ayant leur siège en France - Prises de contrôle de telles Sociétés (articles L. 223-6 et L. 247-1 du code de commerce)

Néant.

### **6.3 Succursales existantes (article L. 232-1, II, du code de commerce)**

Néant.

### **6.4 Prêts à moins de 3 ans consentis par la Société à titre accessoire à son activité principale, à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant (L.511-6 du code monétaire et financier)**

Néant (sous réserve des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes).

### **6.5 Informations sur les participations croisées - Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régularisation desdites participations**

Néant.

## **VII. PARTICIPATION DES SALARIES**

### **7.1 Participation des salariés via un PEE**

Au 31 décembre 2019, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, était de 0%.

### **7.2 Options de souscription/d'achat d'actions – Attribution gratuite d'actions**

La Société ne dispose actuellement d'aucune autorisation de consentir des options de souscription/d'achat d'actions ou d'attribuer gratuitement des actions.

Aucune option ou action gratuite n'a été attribuée au cours de l'exercice écoulé.

## **VIII. PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous les opérations d'achat d'actions mises en place au sein de la Société au cours de l'exercice clos :

- la Société n'a pas, au cours de l'exercice 2019, procédé à des rachats d'actions dans le cadre des articles L. 225-208, L. 225-209, L. 225-209-2, L. 228-12 et L. 228-12-1 du Code de commerce.

## **IX. EVOLUTION DU TITRE – RISQUE DE VARIATION DE COURS**

Depuis, le 1<sup>er</sup> janvier 2019, 14 864 titres ont été échangés.

Le titre qui cotait 14,60 euros au début de l'exercice est passé à 16,70 euros en fin d'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 13,20 euros le 22 août 2019 et le cours le plus haut à 17,50 euros le 10 décembre 2019.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2019 ressortait à 27 446 083 euros.

**X. ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIETE REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Aucune opération des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L621-18-2 du code monétaire et financier n'est intervenue sur les titres de la Société au cours de l'exercice écoulé.

\* \*

\*

**Le Conseil d'administration**



## ANNEXE A : Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau ci-dessous fait apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
<b><u>I - Capital en fin d'exercice</u></b>					
- Capital social .....	657 391	657 391	657 391	657 391	657 391
- Nombre des actions ordinaires existantes (A) .....	1 643 478	1 643 478	1 643 478	1 643 478	1 643 478
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A) .....					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations .....					
. par exercice de droits de souscription .....					
<b><u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u></b>					
- Chiffre d'affaires hors taxes .....	17 453 859	18 542 208	20 009 708	18 404 462	16 694 024
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions.....	2 865 525	2 949 322	3 303 494	2 757 813	2 270 837
- Impôts sur les bénéfices .....	894 595	1 078 722	1 129 832	910 054	721 270
- Participation des salariés due au titre de l'exercice .....					
- Résultat net (C) .....	1 950 834	2 142 237	2 130 882	1 723 184	1 402 651
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions .....	20 096	-271 637	42 780	124 575	146 916
- Résultat distribué (D) .....	1 889 999,70 <i>(proposition)</i>	2 054 347	2 054 347	1 396 956	1 232 609
<b><u>III - Résultat par action</u></b>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A) .....	1,74	1,79	2,01	1,68	1,38
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions .....	1,20	1,14	1,32	1,12	0,94
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A) .....	1,19	1,30	1,30	1,05	0,85
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A) .....	1,15 <i>(proposition)</i>	1,25	1,25	0,85	0,75
<b><u>IV - Personnel</u></b>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice .....	17	16	17	19	19
- Montant de la masse salariale de l'exercice .....	1 041 567	1 039 908	964 835	983 392	1 134 499
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres, etc.)	447 691	432 779	404 174	408 380	462 586

**ANNEXE B : Liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 3° du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

<b>Date de l'assemblée ayant conféré l'autorisation ou la délégation</b>	<b>Objet</b>	<b>Date d'expiration</b>	<b>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</b>
Néant			

### **ANNEXE C : Rapport du CAC sur le rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Le rapport du commissaire aux comptes sur le rapport relatif au gouvernement d'entreprise est inclus dans le rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.